

## ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES 27 - 30 NOVEMBRE 2023

# VOTE 100% DIGITAL: INSTRUCTIONS ET MODE D'EMPLOI



**RÉCEPTION DU COURRIER PAPIER**(LA SEMAINE PRÉCÉDANT L'OUVERTURE DU VOTE)



#### CONSERVEZ VOTRE COURRIER POUR VOTER!

1060

SOCIETE Adresse XXXXX VILLE VILLE, 17/11/2021

#### SPÉCIAL ÉLECTIONS

Élections professionnelles 2022 du Comité Social et Économique

Codes à conserver en cas de 2<sup>nd</sup> tour

MME NOM Prénom Adresse XXXXX VILLE

Vos identifiants personnels et confidentiels Code d'accès :

1A2B3C4D5E6F

Mot de passe :

À créer lors de la 1<sup>ère</sup> connexion

Pour vous identifier, saisissez votre code d'accès et votre mot de passe confidentiels et personnels à l'adresse suivante :



https://societe.voxintime.com

Le vote se déroulera

Pour le 1<sup>er</sup> tour : du vendredi 11 mars 2022 à 10h00

du vendredi 11 mars 2022 à 10h00 au jeudi 17 mars 2022 à 10h00

Dans l'hypothèse d'un 2<sup>nd</sup> tour : du vendredi 25 mars 2022 à 10h00 au jeudi 31 mars 2022 à 10h00

Assistance téléphonique

05 67 31 53 06

24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 pendant les dates d'ouverture du scrutin Madame, Monsieur,

Vous êtes invité(e) à élire vos représentants au Comité Social et Économique. L'organisation du vote a été confiée à la société VOXALY qui présente toutes les garanties de sécurité et de confidentialité, dans le respect des recommandations de la CNIL (délibération 2010-371 du 21 octobre 2010) et du Code du Travail (décret 2017-1819 du 29 décembre 2017).

Lors de ces élections, vous êtes appelé(e) à voter à deux élections distinctes :

- ► Comité Social et Économique Titulaires
- ► Comité Social et Économique Suppléants

Le service de vote est accessible sur tous les supports (ordinateur, smartphone et tablette), 24 heures sur 24, à partir d'une simple connexion Internet. N'oubliez pas de vous déconnecter puis de quitter votre navigateur à l'issue de votre participation.

Si vous désirez des informations sur les modalités de vote ou si vous souhaitez le renvoi de codes, vous pouvez contacter l'assistance téléphonique au numéro indiqué ci-contre.

La Direction des Ressources Humaines

Des informations personnelles vous concernant (nom, prénom, adresse, date de naissance) font l'Objet d'un traitement informatique destiné à organiser les opérations électorales. Les destinataires des données sont : la Direction des Ressources Humaines de SOCIETE et la société VOXALY (prestataire chargé de la mise en œuvre du traitement). Conformément aux dispositions de la loi Informatique et Ubertés du 6 janvier 1978, modifiée par la loi du 6 août 2004, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition aux informations vous concernant.





## POUR PLUS DE SÉCURITÉ, PRENEZ VOTRE IDENTIFIANT ET MOT DE PASSE EN PHOTO!











## ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES 27 - 30 NOVEMBRE 2023

#### **NOTICE DE VOTE**

SERVICE ACCESSIBLE SUR TOUS LES SUPPORTS (ORDINATEUR, SMARTPHONE ET TABLETTE).



# 1 - L'AUTHENTIFICATION https://societe.voxintime.com

Cette adresse doit être saisie directement dans la barre d'adresse de votre navigateur Internet (et non dans la zone de saisie d'un moteur de recherche). L'écran d'accueil comporte un **formulaire d'authentification** qui vous permet de saisir votre code d'accès ainsi qu'un code de sécurité. Une fois validé, l'écran suivant vous propose de créer votre mode de passe confidentiel. Le code d'accès est inscrit au verso de ce courrier.



### 2 - LA PRÉPARATION DU VOTE

(NON DÉFINITIF / ENCORE MODIFIABLE)



#### ÉTAPE 1 :

Présentation des élections auxquelles vous êtes appelé(e) à voter : élections du CSE (titulaires et suppléants). Choisissez une élection en cliquant sur PARTICIPER.



Présentation des listes qui se portent candidates à l'élection.

A cette étape, vous pouvez :

- Consulter la profession de foi de chacune de ces listes,
- Voter pour une liste complète ou choisir des candidats au sein d'une liste,
- Voter blanc en sélectionnant la ligne «Vote blanc».

## **ÉTAPE 3 :**Présentation

Présentation des candidats de la liste sélectionnée.
Vous pouvez sélectionner uniquement certains candidats de la liste choisie.
Décochez alors la case correspondant au nom du ou des candidats que vous souhaitez rayer.

#### 3 - LE VOTE

L'écran présente le récapitulatif de votre choix. Vous pouvez :

- Soit le modifier en cliquant sur le bouton RETOUR,
- Soit le confirmer définitivement en cliquant sur le bouton JE VOTE.

NB: en cliquant sur JE VOTE, vous ne pourrez plus modifier votre choix.

À l'issue de votre vote, un accusé de réception vous est présenté : il indique la date et l'heure de votre émargement. Nous vous invitons à conserver une copie de cet accusé de réception en l'enregistrant ou en l'imprimant.



co

N'OUBLIEZ PAS DE VOTER À TOUTES LES ÉLECTIONS AUXQUELLES VOUS ÊTES INSCRIT(E)!
PENSEZ À VOUS DÉCONNECTER À L'ISSUE DE VOTRE PARTICIPATION EN CLIQUANT SUR LE BOUTON **DÉCONNEXION** 





